

Décision

Générale

colonial

Décision n° 160 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 160

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 février 1960

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro
29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 1er février 1960, la démission de Son emploi offerte par M Mohamed Bourhan, planton auxiliaire, 5° catégorie, échelle I, 3° échelon, indice local 145, en service au Ministère de la Production, de l'Elevage et de l'Agriculture. M. Mohamed Bourhan, qui réunit cinq mois de services effectifs, aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé non pris à partir du 1er septembre 1959, égale à 13 jours de salaire.